



Le Fonds National REDD+

⊞ Le point d'entrée pour le financement de la REDD+ en RDC

La RDC s'est dotée en novembre 2012 d'un Fonds National REDD+¹ (FONAREDD), véhicule financier pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+. Sous la présidence du Ministre des Finances, et la vice-présidence du Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Développement Durable, le Fonds National REDD+ a pour ambition de constituer le point d'entrée pour le financement de la stratégie REDD+ du pays. Il facilite l'utilisation stratégique des contributions par :

- un **pilotage de niveau ministériel, couvrant six secteurs**
- une **coordination renforcée** des différentes sources de la finance climat et des partenaires nationaux et internationaux
- une **appropriation nationale accrue**
- une **allocation efficace axée sur les résultats**, dans le respect des sauvegardes sociales et environnementales.

Le Fonds permettra ainsi de **promouvoir une approche programmatique**, minimisant les duplications et les coûts de transaction associés aux paiements REDD+ basés sur les résultats. Le Fonds constitue le **bras financier de la Stratégie Nationale REDD+** et ses Plans d'Investissement successifs, et se fixe les objectifs suivants:

1. Mobiliser les sources de financement nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux de la REDD+
2. Financer la mise en œuvre des Plans d'Investissement REDD+ de la RDC au travers de programmes d'envergure et l'accompagnement des réformes nécessaires
3. Promouvoir le dialogue de politiques associés au processus REDD+
4. Se doter d'un cadre de gestion basée sur les résultats et appuyer le développement des instruments nationaux capables de mesurer, notifier, et vérifier de façon continue et transparente les résultats des investissements financés par le Fonds conformément aux directives de la CCNUCC
5. Renforcer les capacités de coordination du Gouvernement pour une mise en œuvre rapide, cohérente et efficace de la Stratégie et Plans d'Investissement REDD+.

¹ <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00>

⊗ Une structure de gouvernance unique, multisectorielle et multipartites

Les moteurs de la déforestation couvrant une multitude de secteurs, il est apparu critique pour la RDC de mettre en place un cadre de gouvernance multipartites et multisectoriel afin que les politiques et mesures REDD+ soient impulsées au plus haut niveau décisionnel, et fassent l'objet d'une coordination efficace.

La gouvernance du FONAREDD est assurée par trois organes principaux :

- **Le Comité de Pilotage**, présidé par le Ministère des Finances, est l'organe d'orientation, de décision et de supervision des activités du Fonds. Il compte parmi ses membres six Ministres en charge des secteurs principaux liés à l'utilisation des terres (agriculture, environnement et forêt, foncier, aménagement du territoire, énergie), ainsi que la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers internationaux du processus.
- **Le Comité Technique**, piloté par le Ministère de l'Environnement, évalue l'ensemble des propositions de programme REDD+ soumis au Fonds et formule des recommandations au Comité de pilotage. Ce Comité multipartites est constitué d'experts nationaux et internationaux
- **Le Secrétariat Exécutif** assure la coordination quotidienne des activités du Fonds.

⊗ Une gestion fiduciaire alignée aux standards internationaux les plus stricts

Le Fonds National REDD+ est un fonds vertical, dont la gestion administrative est assurée par le Bureau Multipartenaires des Fonds Fiduciaires (MPTF). Les règles de gestion fiduciaires des entités ayant accès direct sont appliquées. Le contributeur au FONAREDD a le choix d'affecter sa contribution sur une ou plusieurs modalités d'exécution, parmi les suivantes : agences des Nations Unies et banques multilatérales et régionales de développement; agences techniques bilatérales (AFD, GIZ, JICA, etc); ONG internationales; entités nationales.

⊗ Un Fonds capitalisé et opérationnel

La signature de la Lettre d'intention avec CAFI a acté d'une contribution au FONAREDD. Le FONAREDD a lancé une programmation à hauteur de 120 millions de dollars en juin 2016 pour 15 programmes du Plan d'Investissement REDD+. A fin octobre 2017, huit programmes avaient été approuvés par le Comité de Pilotage et initiés, et des propositions reçues pour six programmes additionnels.



Crédit photo: Bruno Hugel

Plus d'infos sur le partenariat CAFI-RDC
<http://bit.ly/CAFI-DRC-fr>